

DIAL 2561

MEXIQUE - Les peuples indigènes de la forêt lacandone ne veulent pas du plan Puebla-Panama

jeudi 16 mai 2002, mis en ligne par [Dial](#)

Le grand projet de développement , dénommé Plan Puebla Panamá (cf. DIAL D 2505), lancé par le président du Mexique, Vicente Fox, avec l'approbation des États d'Amérique centrale, suscite des critiques variées. Nous relevons ici celles émanant des peuples indigènes au nom de leur droits sur leurs terres et de l'atteinte portée au processus de pacification. Le texte ci-dessous devait faire l'objet d'une communication orale à la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève, mais les débats sur le Moyen Orient ayant occupé plus de temps qu'initialement prévu, il fut seulement distribué par écrit. Cette déclaration émane du [Comité des droits humains Fray Pedro Lorenzo de La Nada](#), situé à Ocosingo, Chiapas, Mexique.

Monsieur le président,

Nous remercions l'association "Agir ensemble pour les droits de l'homme" de nous avoir accordé la possibilité d'intervenir dans la Commission au nom des peuples indigènes de la forêt lacandone au Chiapas, Mexique.

Le gouvernement mexicain promet des plans de développement qui envisagent l'expulsion de beaucoup de nos communautés dans la zone de Montes Azules, pour y implanter le Plan Puebla Panamá.

Il n'y a aucune justification pour que nous soyons déplacés de nos terres.

Une exploitation plus intensive de la forêt lacandone est étrangère aux peuples indigènes, car ce sont d'autres qu'eux qui ont bénéficié de la richesse de notre mère la terre. Nous nous opposons aux expulsions que prétend faire le gouvernement fédéral dans Montes Azules avec pour justification de préserver la forêt lacandone et d'apporter dans cette zone un développement soutenable au moyen de la propriété privée.

Ces plans affecteront les communautés indigènes si on ne parvient pas auparavant à un consensus démocratique à l'intérieur de celles-ci, à propos de ces plans.

Ils violent notre droit à la terre, à l'autodétermination et au développement comme peuples indigènes.

Ils contreviennent au processus de démocratisation du gouvernement mexicain et laissent de côté la dignité des peuples indigènes.

Nous exigeons d'être écoutés et respectés.

La loi indigène approuvée par le Congrès de l'Union l'an passé n'est pas notre voix. Ces accords n'ont pas été les nôtres.

C'est une loi qui retarde le processus de pacification des indigènes mexicains et la reconnaissance de leur

dignité.

Elle viole nos droits reconnus dans la Convention 169 de l'OIT (Organisation internationale du travail).

En matière de droits humains, il reste un long chemin à parcourir. Il existe toujours des blessures à refermer, comme l'éclaircissement de l'assassinat de notre compagne Digna Ochoa, fait qui reflète la permanente insécurité pour les défenseurs des droits humains au Mexique, mais encore beaucoup plus pour nous qui sommes indigènes.

D'un autre côté, la situation de guerre de basse intensité persiste dans le Sud-Est mexicain, il y a des communautés qui continuent d'être harcelés par l'armée mexicaine, les groupes paramilitaires continuent d'être impunis, et la police fédérale préventive est de plus en plus présente dans le Chiapas et dans tout le Mexique.

Pour toutes ces raisons, nous lançons un appel à la communauté internationale pour éviter qu'il y ait au Chiapas de nouvelles poussées de violence qui focalise l'attention au cours de la prochaine réunion de la Commission et de la Sous-Commission des droits de l'homme.

Nous n'accepterons jamais un Mexique sans nous.

Merci.

- **Dial** - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D 2561.

- Traduction Dial.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française (Dial - <http://enligne.dial-infos.org>) et l'adresse internet de l'article.